

SAGE Lay

1 - La liste indicative des communes du SAGE Lay

<i>VENDEE</i>	
ANGLES	MENOMBLET
AUBIGNY	MONSIREIGNE
BAZOGES-EN-PAREDS	MONTOURNAIS
BESSAY	MOUCHAMPS
BOURNEZEAU	MOULLERON-EN-PAREDS
CHAILLE-SOUS-LES-ORMEAUX	MOULLERON-LE-CAPTIF
CHANTONNAY	MOUTIERS-LES-MAUXFAITS
CHASNAIS	MOUTIERS-SUR-LE-LAY
CHATEAU-GUIBERT	NESMY
CHAVAGNES-LES-REDOUX	PEAULT
CHEFFOIS	POUZAUGES
CORPE	REAUMUR
CURZON	ROCHETREJOUX
FOUGERE	ROSNAY
GRUES	SAINT-BENOIST-SUR-MER
L'AIGUILLON-SUR-MER	SAINT-CYR-DES-GATS
L'OIE	SAINT-CYR-EN-TALMONDAIS
LA BOISSIERE-DES-LANDES	SAINT-DENIS-DU-PAYRE
LA BRETONNIERE-LA-CLAYE	SAINT-FLORENT-DES-BOIS
LA CAILLIERE-SAINT-HILAIRE	SAINT-GERMAIN-DE-PRINCAY
LA CHAIZE-LE-VICOMTE	SAINT-GERMAIN-L'AIGUILLER
LA CHAPELLE-THEMER	SAINT-HILAIRE-LE-VOUHIS
LA COUTURE	SAINT-JEAN-DE-BEUGNE
LA FAUTE-SUR-MER	SAINT-JUIRE-CHAMPGILLON
LA FERRIERE	SAINT-LAURENT-DE-LA-SALLE
LA JAUDONNIERE	SAINT-MARS-LA-REORTHE
LA JONCHERE	SAINT-MARTIN-DES-NOYERS
LA MEILLERAIE-TILLAY	SAINT-MARTIN-LARS-EN-SAINTE-HERMINE
LA MERLATIERE	SAINT-MICHEL-EN-L'HERM
LA REORTHE	SAINT-MICHEL-MONT-MERCURE
LA ROCHE-SUR-YON	SAINT-PAUL-EN-PAREDS
LA TARDIERE	SAINT-PIERRE-DU-CHEMIN
LA TRANCHE-SUR-MER	SAINT-PROUANT
LAIROUX	SAINT-VALERIEN
LE BERNARD	SAINT-VINCENT-STERLANGES
LE BOUPERE	SAINT-VINCENT-SUR-GRAON
LE CHAMP-SAINT-PERE	SAINTE-CECILE
LE GIVRE	SAINTE-FLORENCE
LE TABLIER	SAINTE-HERMINE
LES CLOUZEUX	SAINTE-PEXINE
LES MAGNILS-REIGNIERS	SIGOURNAIS
LES PINEAUX	TALLUD-SAINTE-GEMME
LONGEVILLE-SUR-MER	THIRE
LUCON	THORIGNY
MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS	TRIAIZE

2 - La durée de l'enquête publique :
du 9 juin 2010 au 9 juillet 2010 inclus

3 - La liste des mairies où les dossiers sont consultables, où un registre est mis à disposition pour consigner les conservations du public, et les permanences de la commission d'enquête :

	COMMUNES	<i>Permanence de(s) commissaire(s) enquêteur(s)</i>
VENDEE	AUBIGNY	22 juin de 9h à 12h
	CHANTONNAY	16 juin de 9h30 à 12h30
	LA ROCHE-SUR-YON	29 juin de 15h à 18h
	LES PINEAUX	9 juillet de 9h à 12h
	LONGEVILLE-SUR-MER	16 juin de 9h à 12h
	LUCON	28 juin de 9h30 à 12h30
	MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS	28 juin de 14h30 à 17h30
	MOUCHAMPS	16 juin de 15h à 18h
	MOUILLERON-EN-PAREDS	9 juillet de 15h à 18h
	POUZAUGES	9 juillet de 9h30 à 12h30
	SAINT-LAURENT-DE-LA-SALLE	9 juillet de 15h à 18h
	SAINT-MICHEL-EN-L'HERM	29 juin de 9h30 à 12h30

4 - Les dossiers sont aussi consultables :

SOUS-PREFECTURE DES SABLES D'OLONNE
SOUS-PREFECTURE DE FONTENAY LE COMTE
PREFECTURE DE LA VENDEE

Ils ne sont pas accessibles sur le site Gesteau : <http://www.gesteau.eaufrance.fr/sage/>
(NDLR : malgré notre demande)

Il est spécifié dans l'avis d'enquête que « les informations peuvent être demandées auprès du 'Syndicat Mixte du Marais Poitevin, bassin du Lay', 5, Rue Hervé de Mareuil, 85320, Mareuil-sur-Lay-Dissais. »

5 - Les observations peuvent être transmises par écrit, le 9 juillet 2010 au plus tard, à :
Monsieur le président de la Commission d'enquête
Mairie de Mareuil-sur-Lay-Dissais - 17 rue Hervé de Mareuil
85320 - Mareuil-sur-Lay-Dissais